



ANNEXE 2 DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

MEMOIRE TECHNIQUE CONTRACTUEL

LOT 1 et 2

APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 2026-02

**RÉALISATION DE PRESTATIONS DE NETTOYAGE
DES LOCAUX ET DES VITRERIES
DE L'UIOSS du Doubs**

Identification du pouvoir adjudicateur

UIOSS DU DOUBS

2 rue Denis PAPIN - BP 1467

25008 BESANCON Cedex

IMPORTANT

Ce document est à compléter obligatoirement par l'entreprise et à rendre avec son offre.

Seul ce document sera pris en compte pour l'analyse.

Le candidat souhaitant déposer une offre pour les lots 1 et 2 a la possibilité de ne rendre qu'un mémoire technique. Si des différences existent entre les 2 lots, cela devra être précisé clairement dans les différentes parties. Le cas échéant, le mémoire sera réputé unique pour les 2 lots.

1. PRESENTATION DU CANDIDAT

Le candidat décrira son entreprise brièvement, son organisation. Il rappellera les références des marchés en cours similaires à la présente consultation. Enfin il est attendu la présentation de l'organigramme qui sera dédié à notre structure.

2. CRITERES TECHNIQUES (50 points)

2.1. ORGANISATION ET MESURES GARANTISSANT LA REUSSITE DU MARCHE (15 points)

Le candidat présentera l'organisation qu'il a prévu de mettre en place sur site et hors site afin de garantir la réussite du marché (encadrement, nombre de personnes sur site, matériels prévus, gestion de l'administratif...).

**2.2. MESURES PRISES POUR ASSURER LE SUIVI DES PRESTATIONS ET METHODES DE CONTROLE
DES PRESTATIONS (15 points)**

Le candidat décrira les mesures prévues pour assurer le suivi des prestations et ses méthodes de contrôle pour s'assurer que toutes les tâches ont bien été réalisées.

2.3. ORGANISATION ET MESURES PRISES POUR GARANTIR LA CONTINUITE DES PRESTATIONS

ET LE RESPECT DU CALENDRIER DEFINI (10 points)

Le candidat présentera l'organisation qu'il prévoit pour garantir la continuité dans la prestation en cas d'absences inopinées, d'absences prolongées....mais également l'organisation prévue de l'activité pour respecter la fréquence des tâches définie.

Il décrira également l'organisation prévue pour le nettoyage de la vitrerie ainsi que les mesures prévues pour assurer la prestation dans le calendrier fixé.

2.4. METHODOLOGIE PROPOSEE POUR LE TRAVAIL EN JOURNEE (y compris matériel utilisé et adapté) (10 points)

Le candidat décrira l'organisation et les mesures envisagées tant en matériel qu'en organisation humaine pour le travail en journée afin de gérer la cohabitation des travailleurs et du personnel de nettoyage.

3. CRITERE DEVELOPPEMENT DURABLE

3.1. PRODUITS D'ENTRETIEN (4 points)

Le candidat présentera les produits d'entretien qu'il envisage d'utiliser sur le marché et indiquera la proportion de produits répondant aux exigences d'un écolabel ou équivalent. Il devra préciser les modalités de gestion des stocks, livraison, stockage ainsi que les modalités de conditionnement.

Catégorie	Nom*	Utilisation sur site	Conditionnement	Label environnemental

*Joindre en annexe les fiches techniques

Proportion de produits répondant aux exigences d'un écolabel ou équivalent	<i>Saisir le pourcentage</i>
---	------------------------------

**3.2. POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT, GESTION DES STOCKS, MODALITES DE LIVRAISON,
STOCKAGE (3 points)**

Le candidat décrira sa politique d'approvisionnement, sa gestion des stocks qu'il prévoit pour le site, les modalités de livraison et de stockage sur site ainsi que le conditionnement des produits.

3.3. POLITIQUE GENERALE DEVELOPPEMENT DURABLE ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE DANS LE CADRE DU MARCHE (3 points)

Le candidat décrira la politique générale développement durable de son entreprise et exposera les actions qu'il envisage de mettre en œuvre dans le cadre de ce marché.